

LE REGIME FISCAL DES ASSISTANTES MATERNELLES

Méthode de calcul: à faire pour chaque enfant en accueil

	Salaire Net imposable	Total des Indemnités	Nombre réel d' HEURES pour les journées d'accueil de durée inférieure à 8 heures	Nombre de JOURS d'accueil pour des journées de 8 heures et plus
janvier				
février				
mars				
avril				
mai				
juin				
juillet				
août				
septembre				
octobre				
novembre				
décembre				
Total	Total colonne 1	Total colonne 2	Total colonne 3	Total colonne 4
Somme A : Total des sommes perçues (= total de la colonne 1 + colonne 2)			Ces colonnes vont permettre de définir le nombre de jours de garde afin de calculer la somme B = l'abattement forfaitaire	

Prénom de L'enfant:.....

CALCUL DE LA SOMME A : Total des sommes perçues

Total de la colonne 1	+	Total de la colonne 2	=	Somme A
	+		=	

CALCUL DE LA SOMME B : Abattement Forfaitaire

1. il faut convertir en jours les heures de la colonne " 3" en les divisant par 8

Total de la colonne 3	:	8	=	Nombre de jours
	:	8	=

2. il faut trouver un nombre TOTAL de jours

Reporter le nbre de jours (calcul ci dessus)	+	Total de la colonne 4	=	Nombre total de jours
	+		=

3. il faut calculer l'abattement forfaitaire

3 heures de smic (du 01/01/20 au 31/12/20)

30,45	x	Nombre de jours total trouvés	=	Somme B
30,45	x		=

Abattement forfaitaire à déduire:

CALCUL DE LA DIFFERENCE C :

somme A	-	somme B	=	différence C
---------	---	---------	---	--------------

total sommes perçues	-	abattement forfaitaire	=	revenu à déclarer après déduction de l'abattement
----------------------	---	------------------------	---	---